

Année scolaire 2025-2026

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION COLLEGE

Madame, Monsieur, chers responsables légaux

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'élection des parents délégués au Conseil d'Administration qui se déroulera le :

Vendredi 10 OCTOBRE 2025

➤ Dépôt des candidatures

Les listes des candidats et les professions de foi doivent être déposées auprès de Mme Grivollat au secrétariat vie de l'établissement au plus tard pour le **lundi 29 septembre 2025 minuit**.

➤ Modalités de vote

- **Chaque parent est électeur et éligible** quelle que soit la situation : mariés ou non, séparés ou divorcés (sauf cas exceptionnels)
- **Chaque parent dispose d'une seule voix** quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans le Collège.
- **Au cas où l'exercice de l'autorité parentale est confié à un tiers, celui-ci a le droit de voter ou de se porter candidat à la place des parents** (non cumulatif avec le suffrage dont il disposerait déjà au titre de parent d'un ou plusieurs élèves inscrits dans l'établissement).
- Le décret n°2023-805 du 21 Août 2023 donne la possibilité aux établissements scolaires de mettre en place pour l'élection des représentants d'élèves au Conseil d'Administration, le vote électronique. Ces élections pour le Conseil d'Administration du Collège - année scolaire 2025-2026, se feront donc uniquement par voie électronique via Pronote. Un tutoriel pour procéder au vote vous sera adressé quelques jours avant les élections, il sera également disponible sur le site de l'établissement.

Chaque parent est électeur. Nous nous assurerons que chacun ait ses codes Educonnect.

Pour toute difficulté dans cette procédure, vous pourrez envoyer un mail à l'adresse ce.0381599g@ac-grenoble.fr ou un courrier à l'adresse postale de l'établissement.

➤ Calendrier et dépouillement

Le vote électronique sera ouvert **le vendredi 10 octobre à 9h00, et clôturé le vendredi 10 octobre à 15h30**. Si vous ne disposez pas de matériel informatique à votre domicile, contactez l'établissement qui mettra un ordinateur à votre disposition.

Le dépouillement aura lieu le vendredi 10 octobre à 16h00. Si vous souhaitez être présent(e) au moment du résultat des votes, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de Mme Grivollat au secrétariat vie de l'établissement.

Les délégués parents jouent un rôle très important dans la vie de l'établissement, aussi, je vous engage vivement à participer à l'élection de vos représentants.

Le Chef d'établissement
Charles TARDY


Le Proviseur